

Le Conseil synodal sera mieux rétribué

Eglise réformée Le Synode de l'Eglise réformée du canton de Fribourg a décidé d'augmenter la rétribution des sept membres du Conseil synodal. La hausse correspond à deux équivalents plein-temps. Elle a été approuvée à une large majorité des délégués du Synode, en session la semaine dernière, a communiqué hier l'Eglise réformée.

Pour justifier cette hausse, le président du Conseil synodal, Pierre-Philippe Blaser, a souligné que l'investissement en temps effectif des membres du conseil exécutif représente un 220% à 240%. Or, jusqu'ici et selon les données disponibles, ils étaient indemnisés à hauteur de 140%. Cette augmentation coûtera 77 000 francs de plus chaque année à l'Eglise.

L'assemblée a aussi approuvé le budget 2018 de la caisse synodale. Celui-ci affiche un bénéfice de 28 400 francs pour des charges de 2,36 millions. La hausse des dépenses, de 44 600 francs, est liée à l'augmentation des tâches des services administratifs de l'Eglise et des paroisses.

Le Synode a par ailleurs procédé à l'agrégation du pasteur Ulrich Wagner qui officie dans la paroisse de Saint-Antoine. IGOR CARDELLINI